

**Arrêté du 21 mars 2016 portant désignation
au comité d'administration du fonds de financement des dossiers impécunieux
NOR : JUSC1607422A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le livre VI du code de commerce, notamment ses articles L.663-3 et R.663-42 ;

*Vu la proposition du Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires en date du
22 janvier 2016 ;*

ARRÊTE

Article 1

Maître Philippe DELAERE, mandataire judiciaire, est désigné en tant que membre du comité d'administration du fonds institué par l'article L.663-3 du code de commerce.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 21 mars 2016.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice
et par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE